



**CLUB DE VOILE ET PAGAIER FRANCEVILLE**

Route de la Baie

14810 MERVILLE FRANCEVILLE

Tel : 02 31 24 46 11 Mail : [cacvf14@gmail.com](mailto:cacvf14@gmail.com) Site : [www.voile-franceville.asso.fr](http://www.voile-franceville.asso.fr)

## Adhésion Club 2019-2020

### Activités Nautiques

Nom et Prénom :  
Date de naissance :  
Tel. Perso :  
Tel en cas d'urgence :

Activité :  
Date certificat Médical :  
(obligatoire pour toute activité)

Nom/Prénom responsable de l'adhérent : \_\_\_\_\_  
Mail perso ou familial : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_  
Adresse Principale : \_\_\_\_\_  
Commune : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

#### TARIFS activités (entourez votre tarif)

	Adultes	Jeunes (-18 ans)	Famille Adulte à compter du 2 <sup>nd</sup> adulte	Famille Jeune	Etudiant
<b>Kayak</b>	190,00 €	165,00 €	150,00 €	130,00 €	165,00 €
<b>Voile</b>	235,00 €	165,00 €	187,00 €	151,00 €	165,00 €
<b>Stand Up Paddle</b>	190. 00€				
<b>Longe Côte</b>	105,00 € l'année   Carte 10 Séances 70,00 €   BAPTEME : 10,00 €   + 2,00 € (location combinaison par séance)				
<b>Marche Nordique</b>	Auto encadrée, pratique libre, prêt de bâtons possible uniquement aux adhérents d'une activité du Club				
<b>Parking + Voile</b>	tarif préférentiel étudié suivant la taille du bateau				

**IMPORTANT** : Pour toute sortie extérieure au club, il est très conseillé d'opter pour la licence Voile/Kayak/FFRP (longe côte) complémentaire de 25 à 55,00 € suivant la/les options choisie(s)

#### Modalités de Règlement

Chèques (nombre)	Chèque Vacances	Carte Bancaire	Espèces	Montant Total

#### Inscription valable du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 Août 2020

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du Club et m'engage à le respecter. Le ...../...../20.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

### **J'atteste pour la pratique des activités nautiques :**

Δ (- de 16 ans) que l'enfant est apte à s'immerger et nager 25 mètres sans reprendre pieds

Δ (16 ans et +) que l'adolescent précité est apte à nager 50 mètres, départ plonge.

Δ (+ de 18 ans) que je suis apte à nager 50 mètres départ plongé

J'ai pris connaissance du règlement intérieur et des textes réglementaires en vigueur affichés dans l'accueil du Club Voile et Pagaie et m'engage à les respecter. J'ai pris connaissance des conditions d'assurance et de la possibilité de souscrire une assurance individuelle accident complémentaire.

### **Autorisation pour les mineurs :**

**Je soussigné(e),**....., **déclare** autoriser l'adhérent

.....à participer aux activités du Club Voile et Pagaie de Merville/Franceville ; à faire pratiquer sur lui toutes interventions et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires y compris son transport dans un établissement hospitalier.

- J'autorise ma fille ou mon fils à quitter le club par ses propres moyens, à la fin des séances.
- Je n'autorise pas ma fille ou mon fils à quitter le club par ses propres moyens, à la fin des séances.
- J'autorise l'association "club de voile et pagaie" à publier des images prises dans le cadre des activités du club.

En fonction des conditions météorologiques, les moniteurs se réservent le droit de changer de support et le droit de garder les adhérents à terre, ceci dans le respect de la réglementation en vigueur. Ces annulations ne pourront donner lieu à un remboursement.

Fait à ....., le.....

**Signature précédée de la mention « lu et approuvé »**

### **Les tarifs comprennent :**

#### **Kayak :**

- La mise à disposition du matériel nautique (lors des sorties encadrées au Club). L'encadrement des sorties ou animations de mi-septembre à mi-décembre et de mi-janvier à fin juin :  
le samedi selon les marées et le dimanche matin,
- la participation aux sorties "club" le WE. (Frais de transport et d'organisation en sus, prévoir licence en sus)
- Le passage d'un test pagaie couleur par an (livret + test compris).
- Une assurance FFCK-MAIF RAQVAM en responsabilité civile et dommage de base.
- Le droit de vote à l'assemblée générale de l'association.

#### **Voile, optimist, planche à voile :**

- La mise à disposition du matériel nautique (lors des sorties encadrées). L'encadrement des sorties ou animation de septembre au 15 décembre et du 15 janvier à fin juin :  
le samedi selon les horaires de marée.
- La participation aux sorties "club" le WE. (Frais de transport et d'organisation en sus, prévoir licence en sus)
- Le droit de vote à l'assemblée générale de l'association.

#### **Longe côte :**

- Deux sorties par semaine, le mercredi et le dimanche, de septembre à septembre.
- Le droit de vote à l'assemblée générale de l'association.
- La participation aux sorties à thèmes (Carnaval, Noël, etc...) et nocturnes.

#### **Marche-Nordique :**

- Mise à disposition des bâtons aux adhérents d'une activité du Club (activité complémentaire auto-encadrée)

*Matériel du Club peut être prêté gracieusement suivant les disponibilités et sous l'entière responsabilité de l'adhérent. (Fiche à remplir avant chaque emprunt)*